

Extrait du Registre des délibérations du conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer

Nombre de membres : 48

Séance du 18 JUIN 2007
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 35

Tous les délégués, sauf

M. MARTIN (excusé), M. HERRLE, M. KLIPFEL (excusé), M. FROEHLICH, qui étaient représentés respectivement par M. BRUCKER, M. VOGEL, Mme WINCKEL et M. FEIG.
MM. AMRHEIN, ATZENHOFFER, KELLER, STEINER, WAGNER, ZINCK, LIEHN,
Mme KIEFER, MM. WEISBECKER, HOCH, (excusés) ;
MM. E. HELMER, MOYEMONT, TREIBER.

DEL. N° 072/2007conseil

OBJET : ASSAINISSEMENT

**RENFORCEMENT ET RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT BOURG
CENTRE GRAND-RUE A WOERTH – REMPLACEMENT DES CONDUITES D'EAU
POTABLE EXISTANTES**

- *VU les compétences de la communauté de communes de la vallée de la Sauer,*
- *CONSIDERANT la compétence « assainissement » et notamment certaines compétences y relatives transférées au S. D. E. A.,*
- *VU la délibération n° 116/2004 du conseil communautaire du 20 décembre 2004 validant le programme du contrat pluriannuel 2005-2007 secteur sud du service « assainissement » de la communauté de communes de la vallée de la Sauer,*
- *VU la délibération n° 080/2006 du conseil communautaire du 26 juin 2006 approuvant l'avant projet des travaux du bourg centre à Woerth et autorisant le président à organiser la consultation y relative et à signer tous documents se rapportant à cette décision,*
- *VU l'avis d'attribution de la commission d'appel d'offres du 29 mai 2007 pour l'attribution du marché de travaux du bourg centre à Woerth,*
- *VU la délégation de maîtrise d'ouvrage signée avec le syndicat des eaux du canton de Woerth,*
- *ENTENDU l'exposé de Mme Weiss, vice-présidente, chargée des questions relatives à la compétence « assainissement »,*
- *ENTENDU l'exposé du président, en sa qualité de personne responsable des marchés,*

le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **autorise le président à engager les démarches et à signer les marchés des travaux de renforcement et renouvellement des conduites d'assainissement du bourg centre à Woerth - remplacement de conduites d'eau potable existantes entre la communauté de communes de la vallée de la Sauer et l'entreprise SOTRAVEST, pour un montant de 196 494,00 € HT, soit 235 006,82 € TTC, ainsi que tous documents concourant à l'exécution de la présente délibération.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 10 juillet 2007

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

